



VOLUNTARY INFORMATION SHEET ON SAFETY DATA

Important preliminary information:

According to the Hazard Communication Standard of the Occupational Safety and Health Administration, Requirement [29CFR1910.1200(b)(6)(v)] and Canadian WHMIS, MSDSs are required for all hazardous chemicals; however, these standards specify that the regulation does not apply to “**articles**”.

“Articles” by definition of the Standard, “means a manufactured item other than a fluid or particle: (i) which is formed to a specific shape or design during manufacturing; (ii) which has end use function(s) dependent in whole or in part upon its shape or design during end use; and (iii) which under normal conditions of use does not release more than very small quantities, e.g., minute or trace amounts of a hazardous chemical and does not pose a physical hazard or health risk to employees.”

We wish to inform you that the product in this document is exempt from the regulation on the safety data sheets.

With this document, we want to provide the user with voluntary information about the product's safety data, which looks and is similar to a safety data sheet. This voluntary information has been sent to us by our supplier.

Should you require additional information or clarification regarding this subject, please contact Industries 3R.

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTITY:

Part Number: **TXP300**
Identity: Fiberglass cable
Description: Fiberglass cable

SUPPLIER :

Industries 3R Inc.
55, route 116 Ouest
Danville (Québec) J0A 1A0
Tel: 819-839-2793
Fax: 819-839-2797

Recommended use of the product:

Oven door seals, braiding cores, pipe and cable wrapping

SECTION 2. HAZARDS IDENTIFICATION

The products covered by this data sheet do not pose a generalised health risk and no hazard specific labelling is required. Users need to be aware that they are fabricated from materials which have the potential to irritate skin, eyes, mucous membranes or upper respiratory tract. Those susceptible are likely to experience skin-irritation on first-contact. The effects are usually short-lived and frequently disappear when the source of irritation has been removed. With long-term exposure, the skin surface usually hardens, leading to either a reduction or elimination of symptoms. Workers who make use of barrier creams and employ sensible hygiene precautions do not usually report ongoing problems. If workers are withdrawn from frequent exposure (to glass fibres), the skin surface usually re-softens. Those people with a history of skin complaints may be particularly susceptible to the effects listed above. They should be carefully

managed to minimise or avoid contact, making use of personal protective equipment such as gloves (see section 8).

The products do not constitute a respirable hazard due to the fact that the smallest diameter of glass filament from which they are made is greatly in excess of the 3-micron limit, below which a fibre is generally categorised as being respirable. If they are subjected to harsh mechanical abrasion, individual fibres may break horizontally into smaller lengths, but they will not divide longitudinally to form fibrils of a smaller diameter.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

These products are manufactured using air-textured continuous filament, borosilicate, E Glass fibres (CAS-65997-17-3). The fibres contain small amounts of complex organic surface dressings, which may include starch, silane or PVA type materials. Braiding yarns are present on the outer surface of the product containing polypropylene filaments. These may comprise up to 1% of the finished product weight.

The products do not contain any SVHC's or substances which require authorisation under REACH legislation

SECTION 4. FIRST AID MEASURES

Inhalation

Remove the individual to fresh air. Obtain medical advice.

Skin Irritation

Wash the affected area with mild soap and water. If irritation persists obtain medical advice.

Eye Irritation

Irrigate with eyewash until irritation subsides. Obtain medical advice if irritation persists.

SECTION 5. FIRE FIGHTING MEASURES

Flammability

E glass is inherently flame resistant. The surface polypropylene strands will flash off if directly exposed to flame.

Special Firefighting Procedures

Wear self-contained breathing apparatus in a sustained fire.

Extinguishing Media

Use that appropriate to the surrounding fire.

SECTION 6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

If these products are rendered friable (e.g. fire damaged), personal protective equipment should be used for clean-up and containment activities.

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

Day to day handling of the products is unlikely to give rise to the generation of dust but may occur in

circumstances where harsh mechanical abrasion gives rise to the generation of particulate debris. In such circumstances, best working practices should be adopted to minimise and contain any particulates released. Accumulated dust should be removed using the safest practicable method, preferably by high efficiency particulate air (HEPA) filtered vacuum collection or wet cleaning. If these products are used in a process that generates dust, exposure controls detailed in section (8) must be followed.

It is recommended that the products are stored within their original wrappings, out of direct sunlight and in a dry location until ready for use. No special storage conditions are required on health grounds.

SECTION 8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Workplace exposure to dust arising from the physical or mechanical abrasion of these fabrics should be kept to the minimum that is reasonably practicable and should not be allowed to exceed the exposure limits detailed below.

Substance	Workplace exposure limit				Reference (see section 16)
	Long-term exposure limit		Short-term exposure limit		
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
MMMF (machine-made mineral fiber) – glass fibres	--	5 (and 2 fibers per ml)	--	--	1, 2
Dust (inhalable)		10			1, 3
Dust (respirable) if inhalable dust exceeds or equals 10 mg/m ³		4			1, 3

When used in an operation that gives rise to the generation of dust, the process should be closely monitored and provision of local exhaust ventilation should be considered as a control measure. Should this not be practicable, it is recommended that RPE (respiratory protective equipment) is employed to eliminate the possibility of inhalation exposure. Ensure that RPE manufacturer’s instructions are followed in respect of the safe and appropriate use of the equipment selected. For help on the selection of suitable equipment see section 16 (Ref 5). In general, equipment conforming to EN136, EN140 or EN405 with particle filters conforming to EN143 or EN149 (P1 or P2) should be fully sufficient in most circumstances.

Skin/Hand Protection - Protective overalls of a closely woven structure should be worn to reduce the chance of skin irritation. Other recommendations include the use of gloves, arm cuffs and barrier creams.

Eye protection - Safety glasses with side-shields conforming to EN166 should always be worn to prevent the possibility of glass fibres and other particles entering the eye.

Hygiene - Wash hands before breaks and immediately after handling the product. Ensure that hands and arms are washed with copious quantities of cool running water to remove any loose fibres before the application of liquid soap for washing purposes. The use of bar-soap is not advised as this could lead to an accumulation of potentially irritant fibres on the surface of the block of soap.

When using these products do not eat, drink or smoke.

SECTION 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Weights	See appropriate Product Data Sheets
Appearance	White fiberglass rope
Odour	The products have no discernible odour
Solubility in Water	Insoluble
Melting point	> 700°C
Boiling point	Not applicable
Vapor pressure	Not applicable
Percent volatile (vol.)	Not applicable
Evaporation rate	Not applicable

SECTION 10. STABILITY AND REACTIVITY

The products are stable and un-reactive under normal conditions of use.

SECTION 11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

<u>Primary Routes of potential exposure</u>	Inhalation, skin and eye contact, ingestion
<u>Effects of Over-exposure (Acute and Chronic)</u>	
Inhalation (Dust)	Dust could be irritating to the upper respiratory tract. Effects from such exposures are usually transitory leaving no permanent damage. (see section 2)
Skin irritation	Glass fibre may cause irritation and reddening of the skin. (see section 2)
Eye irritation	Entry of dust fragments or glass fibre or into the eye will cause foreign body irritation.
Carcinogenicity	Continuous glass filament is not classified as a carcinogen – Group 3 IARC – Section 16 ref. (4)
Ingestion	Ingestion is not generally classed as an applicable route to exposure for these products.

SECTION 12. ECOLOGICAL INFORMATION

These products are not associated with any known ecological problems.

SECTION 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

The disposal of waste should be carried out in accordance with national or regional directives - normally by burial in controlled industrial landfill sites.

SECTION 14. TRANSPORT INFORMATION

These products are not classified or restricted for transportation.
They are suitably packed to prevent damage and ingress of water.

SECTION 15. REGULATORY INFORMATION

No specific regulatory information is applicable to these products.

SECTION 16. OTHER INFORMATION

The information provided in this Health & Safety Data Sheet is based on our current knowledge.

References :

1.	Health & Safety Executive Guidance Note EH 40/2005 Workplace Exposure Limits – second edition published 2011.
2.	EH40/2005: MMMF, Page 23.
3.	EH40/2005: Para 44, Page 33 (Dust of any kind when present at a concentration in air equal or greater than 10mg.m-3 8-hour TWA of respirable dust).
4.	IARC Monographs on the evaluation of Carcinogenic Risks to humans – Volume 81 Man Made Vitreous Fibres (Published 2002)
5.	Health & Safety Executive Guidance Note HSG53 (Fourth edition, published 2013) : Respiratory Protective Equipment At Work – A practical Guide ISBN978 0 7176 6454 2
6.	EC Reach Directive requires a SDS to be supplied for finished articles only in those instances in which the article contain a substance (or substances) of Very High Concern (SVHC) at a content greater than 0.1%.

DISCLAIMER – The information provided in this form and the data security are based on data provided by our current suppliers. Although the information and recommendations in this document are believed to be accurate, Industries 3R makes no warranties in this regard and assumes no liability based on it. We recommend testing according to local conditions. Specifications are subject to change without notice.

Last update: June 14th, 2019



FICHE D'INFORMATIONS VOLONTAIRES SUR LES DONNÉES DE SÉCURITÉ

INDUSTRIES 3R

Informations préliminaires importantes:

Selon « Hazard Communication Standard of the Occupational Safety and Health Administration, Requirement [29CFR1910.1200(b)(6)(v)] » et le système SIMDUT Canadien, des FDS sont requises pour tous les produits chimiques dangereux, cependant, ces mêmes standards spécifient que la réglementation ne s'applique pas aux «**articles**».

Un «Article» selon la définition du Standard, «signifie un item fabriqué autre qu'un fluide ou une particule: (i) qui lors de sa fabrication est formé selon un dessin et une forme spécifique; (ii) dont l'utilisation finale dépend en entier ou en partie sur le dessin ou la forme spécifique pendant l'utilisation finale; et (iii) qui, sous des conditions d'utilisation normales, ne relâche que de très petites quantités, ex., des quantités minimales ou des traces d'un produit chimique dangereux et qui ne pose aucun danger physique ni de risque pour la santé des employés.»

Nous désirons vous aviser que le produit dont il est question dans le présent document est exempté de la réglementation sur les fiches de données de sécurité.

Avec ce document, nous désirons fournir à l'utilisateur des informations volontaires sur les données de sécurité du produit dont l'apparence et le format sont similaires à ceux d'une fiche de données de sécurité. Ces informations volontaires nous ont été transmises par notre fournisseur.

Si vous avez besoin d'informations additionnelles ou de clarification à ce sujet, s'il-vous-plaît contacter Industries 3R.

SECTION 1. IDENTIFICATION

IDENTITÉ:

Numéro de pièce: **TXP300**
Identité: Câble de fibres de verre
Description: Câble de fibres de verre

FOURNISSEUR :

Industries 3R Inc.
55, route 116 Ouest
Danville (Québec) J0A 1A0
Tél: 819-839-2793
Fax: 819-839-2797

Utilisation recommandée du produit:

Joint de porte de four, fils de tressage, habillage de tuyaux et câbles

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les produits couverts par cette fiche de données ne posent pas de risque général pour la santé et aucun étiquetage spécifique de danger n'est requis.

Les utilisateurs doivent être conscients qu'ils sont fabriqués à partir de matériaux potentiellement irritants pour la peau, les yeux, les muqueuses ou les voies respiratoires supérieures. Les personnes susceptibles sont susceptibles de subir une irritation de la peau dès le premier contact. Les effets sont généralement de courte durée et disparaissent souvent lorsque la source d'irritation a été supprimée. En cas d'exposition prolongée, la surface de la peau se durcit généralement, ce qui entraîne une réduction ou une élimination des

symptômes. Les travailleurs qui utilisent des crèmes protectrices et prennent des précautions d'hygiène appropriées ne signalent généralement pas de problèmes récurrents. Si les travailleurs ne sont pas fréquemment exposés aux fibres de verre, la surface de la peau se ramollit généralement. Les personnes ayant des antécédents de problèmes de peau peuvent être particulièrement sensibles aux effets énumérés ci-dessus. Ils doivent être soigneusement gérés de manière à minimiser ou à éviter les contacts en utilisant des équipements de protection individuelle tels que des gants (voir section 8).

Les produits ne constituent pas un danger respirable du fait que le plus petit diamètre de filament de verre à partir duquel ils sont fabriqués dépasse largement la limite des 3 microns, en dessous de laquelle une fibre est généralement classée comme respirable. Si elles sont soumises à une abrasion mécanique sévère, les fibres individuelles peuvent se rompre horizontalement en longueurs plus petites, mais elles ne se diviseront pas longitudinalement pour former des fibrilles de diamètre inférieur.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ces produits sont fabriqués à partir de filaments continus texturés à l'air, de borosilicate, de fibres de verre E (CAS-65997-17-3). Les fibres contiennent de petites quantités de pansements de surface organiques complexes, qui peuvent inclure des matériaux de type amidon, silane ou PVA. Des fils de tressage sont présents sur la surface extérieure du produit contenant des filaments de polypropylène. Celles-ci peuvent représenter jusqu'à 1% du poids du produit fini.

Les produits ne contiennent pas de substances SVHC ou de substances nécessitant une autorisation en vertu de la législation REACH.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Inhalation

Sortez l'individu à l'air frais. Obtenir un avis médical.

Irritation de la peau

Laver la zone touchée avec du savon doux et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Irritation de l'œil

Irriguer avec une douche oculaire jusqu'à ce que l'irritation diminue. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité

Le verre E est intrinsèquement résistant aux flammes. Les brins de polypropylène à la surface vont s'éclater s'ils sont directement exposés aux flammes.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome en cas de feu prolongé.

Moyens d'extinction

Utilisez celui qui convient au feu environnant.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Si ces produits sont rendus friables (endommagés par le feu, par exemple), un équipement de protection individuelle doit être utilisé pour les activités de nettoyage et de confinement.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

La manipulation quotidienne des produits est peu susceptible de générer de la poussière, mais peut se produire dans les cas où une abrasion mécanique sévère génère des particules. Dans de telles circonstances, les meilleures pratiques de travail devraient être adoptées pour minimiser et contenir les particules libérées. Les poussières accumulées doivent être éliminées à l'aide de la méthode la plus sûre possible, de préférence par un système de captage par le vide filtré par de l'air haute efficacité (HEPA) ou un nettoyage humide. Si ces produits sont utilisés dans un processus générant de la poussière, les contrôles d'exposition détaillés dans la section (8) doivent être suivis.

Il est recommandé de conserver les produits dans leur emballage d'origine, à l'abri de la lumière directe du soleil et dans un endroit sec jusqu'à leur utilisation. Aucune condition de stockage particulière n'est requise pour des raisons de santé.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Substance	Limite d'exposition au travail				Référence (Voir section 16)
	Limite d'exposition court terme		Limite d'exposition long terme		
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
MMMf (fibres minérales fabriquées à la machine) – fibres de verre	--	5 (et 2 fibres par ml)	--	--	1, 2
Poussière (inhalable)		10			1, 3
Poussière (respirable) si la poussière inhalable est supérieure ou égale à 10 mg/m ³		4			1, 3

Lorsqu'il est utilisé dans une opération générant de la poussière, le processus doit être surveillé de près et la fourniture d'une ventilation aspirante locale doit être considérée comme une mesure de contrôle. Si cela n'est pas réalisable, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection respiratoire (EPI) afin d'éliminer le risque d'exposition par inhalation. Assurez-vous que les instructions du fabricant de RPE sont suivies en ce qui concerne l'utilisation sûre et appropriée de l'équipement sélectionné. Pour obtenir de l'aide sur le choix du matériel approprié, voir la section 16 (réf. 5). En règle générale, les équipements conformes à EN136, EN140 ou EN405 équipés de filtres à particules conformes à EN143 ou EN149 (P1 ou P2) devraient suffire dans la plupart des cas.

Protection de la peau / des mains - Une combinaison protectrice de structure étroitement tissée doit être portée pour réduire le risque d'irritation de la peau. Parmi les autres recommandations figurent l'utilisation de gants, de manchettes et de crèmes protectrices.

Protection des yeux - Des lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN166 doivent toujours être portées pour éviter la possibilité que des fibres de verre et d'autres particules pénètrent dans les yeux.

Hygiène - Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Assurez-vous que les mains et les bras sont lavés abondamment à l'eau courante froide pour éliminer les fibres lâches avant l'application de savon liquide à des fins de lavage. L'utilisation de pain de savon n'est pas conseillée, car cela pourrait entraîner une accumulation de fibres potentiellement irritantes à la surface du bloc de savon.

Lors de l'utilisation de ces produits, ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids	Voir la fiche technique appropriées
Apparence	Corde blanche en fibre de verre
Odeur	Le produit n'a pas d'odeur discernable
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Point de fusion	> 700°C
Point d'ébullition	Non applicable
La pression de la vapeur	Non applicable
Pourcentage volatile (vol.)	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ AND REACTIVITÉ

Les produits sont stables et non réactifs dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Principales voies d'exposition potentielles	Inhalation, contact de la peau et des yeux, ingestion
Effets de la surexposition (aigue et chronique)	
Inhalation (poussière)	La poussière pourrait irriter les voies respiratoires supérieures. Les effets de telles expositions sont généralement transitoires et ne causent aucun dommage permanent. (voir section 2)
Irritation de la peau	La fibre de verre peut provoquer une irritation et un rougissement de la peau. (voir section 2)
Irritation des yeux	La pénétration de fragments de poussière ou de fibres de verre ou dans les yeux provoquera une irritation par un corps étranger.
Cancérogénicité	Les filaments de verre continus ne sont pas classés comme cancérogènes - Groupe 3 IARC - Section 16 réf. (4)
Ingestion	L'ingestion n'est généralement pas classée comme voie d'exposition applicable pour ces produits.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ces produits ne sont associés à aucun problème écologique connu.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux directives nationales ou régionales - normalement par enfouissement dans des décharges contrôlées industrielles.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ces produits ne sont ni classés ni limités pour le transport.
Ils sont convenablement emballés pour éviter les dommages et la pénétration d'eau.

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Aucune information réglementaire spécifique n'est applicable à ces produits.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations fournies dans cette fiche de données de santé et de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles.

1.	Health & Safety Executive Guidance Note EH 40/2005 Workplace Exposure Limits – second edition published 2011
2.	EH40/2005: MMMF, Page 23.
3.	EH40/2005: Para 44, Page 33 (Dust of any kind when present at a concentration in air equal or greater than 10mg.m ⁻³ 8-hour TWA of respirable dust).
4.	IARC Monographs on the evaluation of Carcinogenic Risks to humans – Volume 81 Man Made Vitreous Fibres (Published 2002)
5.	Health & Safety Guidance Note HSG53 (Quatrième édition, publiée en 2013): Les équipements de protection respiratoire au travail - Guide pratique ISBN978 0 7176 6454 2
6.	La directive européenne Reach exige qu'une FDS ne soit fournie pour les articles finis que dans les cas où l'article contient une ou plusieurs substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à une teneur supérieure à 0,1%.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ – Les informations fournies dans cette fiche et la sécurité des données sont basées sur les données fournis par nos fournisseurs actuels. Bien que les informations et les recommandations du présent document sont considérées comme exactes, Industries 3R ne prend aucune garantie à cet égard et décline toute responsabilité en se fondant sur celle-ci. Nous vous recommandons de tester en fonction des conditions locales. Les spécifications sont sujettes à modification sans préavis.

Date de mise à jour : 14 juin 2019